

Impôt sur le revenu—Loi

Et c'est pour cela qu'on travaille avec ce dossier qui s'appelle leurs dettes, afin de faire progresser le Canada. A ce jour, tout va bien, monsieur le Président.

En terminant, je voudrais vous signaler que la semaine dernière on a annoncé les taux de chômage et dans la circonscription de Trois-Rivières, on était déjà descendu en bas de 10 p. 100, et ce dans seulement deux ans, monsieur le Président.

M. Malépart: Je ne veux pas démontrer au député de Trois-Rivières qu'il ne connaît pas son dossier. Loin de là, monsieur le Président.

J'ai ici le document budgétaire signé par M. Wilson. Alors, tout le monde le connaît, c'est un conservateur. Le paiement anticipé du crédit d'impôt-enfant des familles dont le revenu annuel est de 15 000 \$ ou moins, à la page 56, c'est écrit que cela ne coûte pas un cent au gouvernement. Cela ne coûte rien au gouvernement de l'avoir fait jusqu'à 23 000 \$.

Alors, ce n'est pas parce que je sais que vous ne connaissez pas votre dossier, mais il me semble que vous devriez changer votre discours. Peut-être qu'il serait mieux de lire les textes du ministre avant de vous étirer le cou!

M. Vincent: Malheureusement, monsieur le Président, je n'ai pas la page en tête exactement. Mais calculez-le comme vous le voudrez, si on envoie à 700 000 familles en un mois un minimum de 300 \$ par famille, cela c'est le minimum, on prend pour acquis qu'il n'y a qu'un enfant, je pense que ce sont des chèques que le gouvernement fédéral fait et qui, étant faits au mois de novembre, lui enlèvent une liquidité, par rapport à les faire au mois de mars ou avril. Je pense que c'est la logique. C'est de l'administration, monsieur le Président. C'est ce qu'on appelle un fonds de roulement.

M. le vice-président: Débat. L'honorable député de Mont-réal—Sainte-Marie a la parole.

M. Jean-Claude Malépart (Montréal—Sainte-Marie): Monsieur le Président, il me fait plaisir de prendre part au débat sur ce projet de loi. Tout d'abord, il faudrait rappeler que l'intervenant précédent a démontré clairement qu'il ne connaissait pas son dossier. Il a fait un bon discours à l'improviste, mais, dans le projet de loi qui est à l'étude, il n'est pas fait mention de la hausse du crédit d'impôt-enfant.

Le but de cette opération devant nous est tout simplement, et je n'induis pas les députés en erreur, je lis le texte du document du ministre des Finances du 26 février 1986: «... pour venir en aide rapidement aux familles et réduire la nécessité de recourir aux services des escompteurs d'impôt, le gouvernement propose un mécanisme de paiement anticipé de crédit d'impôt-enfant.» Dans le projet de loi qui est à l'étude, c'est tout simplement, monsieur le Président, parce que le gouvernement n'a pas eu le courage d'abolir cette formule d'escompteurs d'impôt, de permettre que les escompteurs d'impôt, pour les gens qui ne comprennent pas, paient d'une façon anticipée le remboursement d'impôt, c'est que les personnes vendent leurs remboursements d'impôt, et je les appelle les requins de la finance ceux qui font de l'argent, qui chargent des montants exorbitants à 15 p. 100, monsieur le Président.

On sait qu'un fort pourcentage des revenus de ces compagnies-là, H & R Block, Household Finance, monsieur le Président, c'était à partir des familles à faible revenu qui recevaient, strictement comme remboursement d'impôt, le crédit d'impôt-

enfant. Alors, l'argent qu'on met dans les programmes sociaux pour aider les familles servait à faire vivre les escompteurs d'impôt.

Je dois admettre que c'est le gouvernement libéral qui a permis cette chose-là. A l'expérience et à l'usure, il aurait fallu enlever cette mesure. C'est injuste pour les familles, comme je le mentionnais tantôt, c'est le gouvernement conservateur lui-même, c'est toujours le même ministre des Finances, qui avait décidé, dans son autre budget, qu'une famille pauvre avait un revenu de 23 500 \$. Quand on parle de revenu, c'est le revenu familial. C'est deux personnes qui travaillent pour gagner 23 000 \$, monsieur le Président. On ne parle pas de gens riches. Ce ne sont pas des députés ni des sénateurs. On parle du monde ordinaire. Ce gouvernement aurait dû avoir la logique, s'il voulait le maintenir, comme le projet de loi, c'est que tous ceux qui reçoivent le plein montant du crédit d'impôt-enfant reçoivent le montant anticipé de 300 \$. Et si on voulait vraiment, comme le député de Trois-Rivières le disait, aider les gens à cause de la période des Fêtes, si on avait voulu agir dans un souci humain, on l'aurait fait avant la rentrée scolaire. Parce que nos familles ont besoin d'argent à quel moment? C'est à la rentrée scolaire: payer les effets scolaires, les vêtements, et c'est là que cela coûte cher et que nos familles québécoises et canadiennes ont besoin d'un montant supérieur à ce qu'elles reçoivent en allocations familiales.

• (1700)

Monsieur le Président, ce qui est choquant, c'est ce que le député de Trois-Rivières nous dit «dans un esprit de charité». Il n'en est pas question, monsieur le Président! Les milliers de mères de famille au Canada ne veulent pas avoir de charité pour élever leurs enfants. Si elles ont des enfants c'est parce que c'est un honneur et un devoir. Elles en ont assez de la charité de ce gouvernement conservateur. Qu'on vous envoie un chèque anticipé et je suis persuadé qu'il y a une majorité de députés progressistes conservateurs qui n'acceptent pas le vocabulaire du député de Trois-Rivières (M. Vincent). Ce n'est pas une charité, on doit cela à nos familles canadiennes, monsieur le Président.

Et en plus, ces gens-là ont le courage d'essayer de nous rappeler que ce sont des augmentations, puis de cacher volontairement qu'en même temps, dans cette même décision, le ministre des Finances (M. Wilson) a désindexé les allocations familiales.

Monsieur le Président, il est important de se rappeler, c'est combien les familles canadiennes... et rappelez-vous c'était suite à une consultation, faite par le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, le Livre bleu qu'on appelait, qui a invité l'ensemble des familles canadiennes à faire des recommandations. Tous les députés qui siégeaient au comité, de tous les partis politiques, ont travaillé honnêtement et sérieusement, et le premier ministre (M. Mulroney) ainsi que le ministre des Finances disaient: La réforme qu'on fait pour les politiques de soutien de revenu aux familles, ce n'est pas pour réduire le déficit, mais pour s'assurer d'en donner plus à ceux qui en ont besoin. Et le résultat, les conséquences, cela a été quoi? C'est que six mois plus tard, suite aux pressions faites par les mères de famille qui sont venues ici sur la Colline parlementaire—que le premier ministre a insultées, a refusé de rencontrer—